

ENTRÉE-NOUVEAU.

JUIN 80



I.- AFFOUAGES. Le transport des affouages est confié à Monsieur Lucien COLIN qui sera donc le transporteur exclusif de la coupe. Les livraisons devront être terminées avant le 1er Septembre.

Le prix du stère est fixé à 65 F rendu à domicile.

Les inscriptions auront lieu en Mairie dès à présent et au plus tard le 27 Juin 1980.

Il sera indispensable d'indiquer le lieu où le bois devra être livré, au moment de l'inscription.

Un stère sera attribué par foyer. Toutefois, pour nos Aînés, deux stères seront attribués jusqu'à concurrence du reliquat, en commençant par les plus âgés.

II.- EN DIRECT DU CONSEIL. Réuni le 13 Juin, le Conseil:

- demande à l'O.N.F. d'exploiter la parcelle 8 en coupe affouagère en plus de la parcelle 12 afin de pouvoir mettre à disposition des habitants un volume un peu plus important ou au moins identique de bois de chauffage. Cette disposition est sollicitée à titre d'essai pour 1981 étant entendu que la parcelle 11 sera vendue sur pied, n'ayant pratiquement pas de bois de chauffage marqué.

- désigne Messieurs FRESSE et GEORGE pour assister le Maire lors des opérations d'adjudication du transport des affouages et fixe au jour même lesdites opérations.

- décide de réserver une suite favorable (contraint et forcé) au financement de l'installation d'un nouveau transformateur E.D.F. rue des Vosges.

Coût pour la commune: 20 000 F.

Les transformateurs actuellement en service pour l'alimentation du village sont à saturation et un refus de la commune risquerait d'entraîner des délestages fréquents dans les prochaines années. Toutefois, l'inscription budgétaire de cette dépense ne pourra intervenir qu'au cours de l'exercice 1981.

III.- ORDURES MENAGERES.

La loi votée par le Parlement, qui interdit les dépotoirs communaux, entre en vigueur cette année, en principe le 1er Juillet.

A partir de cette date, seules seront admises les décharges dites " contrôlées ", c'est-à-dire situées dans une zone géologiquement apte, dans laquelle les ordures sont compactées avant d'être recouvertes de terre.

.../...

Le coût d'une telle exploitation impose aux communes de se grouper, aucune, semble-t-il, ne pouvant, seule, assumer une telle charge. Un Syndicat vient d'être créé regroupant les communes des cantons de Baccarat, Badonviller, Blâmont, Cirey-sur-Vezouze. Un appel d'offres va être organisé auprès des sociétés spécialisées, le Syndicat ne possédant ni site, ni engins, ni moyens actuellement. On ne peut que regretter cette situation qui impose en fait aux communes de s'en remettre à des sociétés privées qui risquent rapidement (si cela n'est fait) de se partager le marché dans le département ou encore de réaliser des ententes réciproques, au prix fort.

Si les premières indications données lors de la constitution du Syndicat sont exactes, il faut savoir que le ramassage et le traitement des ordures ménagères va devenir un service particulièrement coûteux. On parle de 56 F par an et par personne'

Les subventions accordées par le Conseil Général sont destinées à atténuer les premières années les incidences budgétaires de l'application de la loi. Il n'en reste pas moins vrai que dans 4 ou 5 ans au plus, c'est le coût total du service que chaque contribuable devra acquitter!

A noter enfin qu'aucune commune ne pourra conserver son dépotoir, lequel devra disparaître. De plus, des sanctions particulièrement lourdes seront appliquées aux personnes qui effectuent des dépôts sauvages.

Selon toute probabilité, le service nouveau sera en place pour le 4ème trimestre ou au 1er Janvier 1981 selon des modalités qui seront précisées ultérieurement.

IV.- OUVERTURE DE LA MAIRIE.

Du 1^{er} Juillet au 15 Septembre, la Mairie sera ouverte le vendredi seulement de 18 h à 19 h. En cas de réelle urgence, s'adresser au Maire ou aux Adjointes.

V.- VACCINATIONS.

Mercredi 18 Juin à 14 h 15 en Mairie:

- 3ème injection DT Polio,
- Rappels DT Polio (apporter les urines).

VI.- QUÊTES ET DONNS.

.. Le bonheur généreux: A l'occasion du mariage de Jacques VACHE¹ et de Marie-Mélène DEMANGE, la somme de 322 F a été adressée, selon le désir des jeunes époux, au Noël des Enfants Sans Joie (166 F) et au Foyer Rural (166 F) pour ses activités sportives.
Merci aux généreux donateurs et tous nos voeux.

.. Croix-Rouge: La quête effectuée pour le compte de la Croix Rouge par Monsieur Bernard PIERRAT, secouriste diplômé, a produit la somme de 131,45 .

Merci aux personnes ayant donné et au quêteur.

.. La Mère et l'Enfant: La somme de 99 F a été recueillie à l'occasion de cette quête. Merci aux donateurs et aux jeunes quêteuses.

.. Vente de bleuets: Elle a atteint la somme de 218,15 F. Merci aux généreux donateurs et aux si gracieuses jeunes filles chargées de la collecte.

.. Donns: Divers dons anonymes en faveur des Anciens Combattants représentant la coquette somme de 305 F ont été enregistrés.

- 175 F en faveur du Foyer Rural (anonyme),
- 175 F en faveur de l'Association Familiale (anonyme),
- 2 fois 5 F (sur le prix des cartes) en faveur du Foyer Rural.

Merci aux généreux donateurs.

VII. CHIENS.

A la suite de diverses réclamations relatives aux aboiements répétés toute la nuit, il est utile de rappeler que si chacun peut librement être propriétaire d'un chien, cette liberté s'arrête dès l'instant où la quiétude et le repos des autres commencent. Il appartient aux maîtres de prendre toutes les dispositions utiles pour que les animaux ne troublent pas par leurs aboiements le sommeil des voisins, en particulier en ne les laissant pas au dehors pour la nuit.

VIII. DEPREDACTION.

Le jet d'eau situé au-dessus de la réserve d'incendie à la bifurcation de la rue des Vosges et de la rue d'Alsace a été déprédé. Compte tenu des éléments en notre possession, et du coût possible de la réparation, le Maire a déposé plainte auprès de la Gendarmerie.

IX. LOTISSEMENT " LES HAYOTTES ".

Trois parcelles sont encore disponibles (652 m2, 888 m2, 1 010 m2).
Prix: 65 F le mètre carré TVA comprise.
S'adresser en Mairie.

X.- RAMONEUR.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser dès maintenant à Monsieur NEUHAUSER pour se faire inscrire.

XI.- PERMIS DE CONSTRUIRE.

- Le 20 Mai 1980, Monsieur MICHEL Pierre a déposé une demande pour l'élargissement d'une fenêtre, 4, Rue du Moulin.

- Le 10 Juin 1980, Monsieur Gilbert THOUVENIN, 4, rue du Moulin, a sollicité le permis de construire pour sa maison d'habitation au lotissement " Les Hayottes ".

XII.- LA VIE DU VILLAGE.

.. Mariages: Nous apprenons le mariage, le 28 Juin prochain à Raon-l'Etape, de Monsieur Jean-Michel SERTEL, employé de laboratoire, domicilié à Thiaville/Meurthe, 3, rue de la Maison Ronde, avec Mademoiselle Chantal BONTENT, caissière, 24, rue de la Chipotte, à Raon-l'Etape.

.. Nous apprenons également le prochain mariage, à Sainte-Barbe, de Monsieur Alex FERRY, demeurant à Fagnoux, avec Mademoiselle Joëlle ANDRE, habitant Ste-Barbe.
Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonheur aux futurs époux.

XIII.- PROCHAINES MANIFESTATIONS.

- 26 Juin: Voyage du Club de l'Amitié,
- 6 Juillet: Rallye Automobile (Foyer Rural Thiaville)
- 10 Juillet: Début de la Ruche (Association Familiale Thiaville),
- 13 Juillet: Bal de la Fête Nationale (Foyer Rural Thiaville),
- 26/27 Juillet: Fête Patronale de LACHAPELLE.

XIV.- OBJET TROUVE.

Le 8 Juin, Mademoiselle CHAMPAGNE a trouvé un porte-monnaie ovale à fermeture éclair en plastique brun clair. Le réclamer en Mairie.

XV.- VILLAGES FLEURIS.

Le Jury communal, présidé par un Adjoint, parcourera les rues et hameaux de Thiaville du 1er au 5 juillet et notera les maisons qui lui paraissent les plus fleuries et méritent à cet égard de se partager les 500 F de prix.

Le Jury d'Arrondissement, quant à lui, passera entre le 15 et le 20 juillet. D'avance, merci de vos efforts de fleurissement certes, mais aussi de propreté tout court.

XVI.- REMERCIEMENTS.

Monsieur et Madame Albert CHENAL, lotissement de Bellevue, remercient très sincèrement toutes les personnes, connues et inconnues, qui ont participé aux recherches relatives à la disparition de leur fils, heureusement rentré sain et sauf au domicile quelques heures plus tard.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

1. ANCIENS COMBATTANTS.

Anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945: Nous avons eu le plaisir de retrouver la traditionnelle cérémonie que certaines décisions de haut niveau avaient fait interrompre durant plusieurs années.

Les membres de l'A.M.C., après s'être inclinés avec leur drapeau devant le Monument aux Morts, ont écouté avec émotion l'allocution prononcée par Monsieur le Maire. Des gerbes offertes par la Municipalité et l'AMC furent ensuite déposées devant

.../...

Le Monument aux Morts ainsi que sur la stèle Pierre Pierron, martyr de la Résistance.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité au Foyer Rural réunit ensuite ceux qui avaient voulu par leur présence, se souvenir d'une des plus grandes dates de l'histoire et saluer ceux qui ont sacrifié leur vie pour le triomphe de la Liberté.

Journée du 11 Mai 1980: C'est dans une ambiance chaude et fraternelle qu'eut lieu le banquet des Anciens Combattants, rehaussé par la présence de Monsieur le Maire de THIAVILLE/Meurthe et son épouse, ainsi que celle de Monsieur le Maire de LACHAPELLE.

A l'issue d'un repas de grande classe dû notamment aux talents de Madame KALTENBACH, une joyeuse sauterie s'ensuivit, animée superbement par l'accordéon de Mme NITKOWSKI. Mais les heures agréables sont si courtes que la séparation arriva trop vite.

Nous félicitons tous les participants et remercions vivement les organisateurs de cette si agréable journée.

J . F .

2. ASSOCIATION FAMILIALE.

.. Ruche enfantine: Compte tenu de la date des vacances, la Ruche enfantine se déroulera du 10 Juillet au 31 Juillet. Les enfants de 3 à 11 ans environ de Thiaville et Lachapelle pourront y participer.

Les prix pour cette année sont les suivants:

- 25 F par semaine pour un enfant
- 30 F par semaine pour deux enfants
- 35 F par semaine pour trois enfants et plus.

L'encadrement sera assuré par Mesdemoiselles Nelly GEORGES et Catherine BERNARD de Thiaville/M, et ANNICK et Claudia BALLAND de Glonville

Les bulletins d'inscription, fiches médicales et de renseignements pratiques, seront très prochainement distribués.

Il est rappelé que les parents doivent être titulaires de la carte de l'Association 1980 pour faire inscrire leurs enfants.

.. Vente des cartes: Les responsables vous solliciteront prochainement pour vous vendre les cartes de l'Association (20 F). Ces cartes sont indispensables pour bénéficier des différents services, qu'il s'agisse pour les Anciens du Club de l'Amitié, pour les jeunes du Noël, pour les familles de la Ruche, etc... et des différents loisirs (soirées, bals, etc...).

C . C .

3. FOYER RURAL.

.. Gymnastique féminine: Les breloques d'assiduité pour 30 séances suivies avec application ont été remises à Mesdemoiselles Laurence HIRTZ et Edith ODILE.

- Ont subi avec succès les épreuves du 1er degré de culture physique et de yoga Mesdames Danielle HYPOLITE, Huguette SOUVAY et Danièle PIERRAT, Mesdemoiselles Marie-José DIVOUX, Véronique DEMANGE et Béatrice SOUVAY.

J . S .

.. Football: Championnat:

La fin du championnat vit notre équipe classée 7ème sur 14, ce qui constitue un résultat particulièrement encourageant pour l'avenir. Un très grand bravo aux joueurs et à leurs différents responsables.

Challenge des commerçants: Les différents commerçants thiavillois (boulangerie MULLER, boucherie JOANNARD, fromagerie LITAIZE, horticulture VALENTIN et restaurant HENRION), sollicités, ont généreusement offert leur concours financier. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

Le 8 Juin, quatre équipes étaient en compétition: BRU, LUNEVILLE, RAON et THIAVILLE. A l'issue de la journée, après une rencontre fort sympathique et de très bonne tenue, Monsieur JACQUEL, Maire, avait le plaisir de remettre le challenge à notre équipe, classée en tête.

Le Président du Foyer Rural attribuait ensuite la coupe du 2ème à BRU, alors que LU VILLE finissait 3ème et RAON 4ème.

.. Rallye automobile: Il se déroulera dimanche 6 Juillet et sera organisé sous l'égide du Foyer Rural par Monsieur et Madame Gilbert LABOUREL, vainqueurs du Rallye 1979.

Les inscriptions sont reçues dès à présent, contre paiement de la somme de 15 F par équipage, chez M. et Mme Gilbert LABOUREL, Rue du Moulin, ou chez M. et Mme Georges THIEFFRY, rue de la gare.

P . K/...

ASSOCIATION FAMILIALE.

.. Voyage du Club de l'Amitié: L'excursion de nos Anciens aura lieu le jeudi 26 Juin prochain comme prévu;

Le départ du car aura lieu aux heures ci-après:

- 7 h 30 à Lachapelle (abri),
- 7 h 45 à Thiaville (Place de la Mairie).

Le petit déjeuner, tiré des sacs, sera pris à La Bresse, le déjeuner, à la charge des participants, au restaurant à Mulhouse, et le souper, offert par le club, au Bonhomme.

Le retour est prévu vers 22 heures.

SOCIETE DE CHASSE.

L'Assemblée Générale de l'A.C.C.A. de Thiaville aura lieu le vendredi 27 Juin à 20 h 30 au siège social de l'Association (Mairie de Thiaville) avec l'ordre du jour ci-après:

- compte rendu moral et financier,
- renouvellement du 3ème tiers du Comité,
- questions diverses.

A . B .

INSCRIPTION DES ELEVES.

Monsieur FOUSSE inscrira les nouveaux élèves (nés en 1977 ou avant) le lundi 23 Juin de 17 h à 18 h à l'école.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

LE COIN DES ECOLIERS.

Comment Félix sauva les poissons.

Un jour que Félix allait voir ses amis les poissons, il les trouva en pleine désolation car leur mare avait été vendue à un monsieur qui l'avait entourée de fil barbelé. Alors les poissons demandèrent à Félix de les aider. Félix alla voir aussitôt le propriétaire pour lui demander d'enlever le fil barbelé. Mais le monsieur répondit: " non " méchamment. Félix alla voir la taupe pour lui demander: " est-ce que la source qui alimente la mare des poissons passe bien sous la terre du fermier? " " oui " répondit la taupe. Félix demanda au cochon: " veux-tu creuser une nouvelle mare aux poissons?" Le cochon lui répondit: " oui ". Après, Félix demanda au garçon de la ferme de faire un barrage pour que la source n'alimente plus la mare aux poissons, mais la mare que Félix a aménagée avec ses amis. Puis il va voir le canard pour qu'il aille chercher les poissons. Et le 1er Avril, Félix et tous ses amis ont été invités à la fête des poissons (d'Avril).

Michèle, CM 2

Un jour, j'ai trouvé un petit oiseau au bord de la route. Il était tombé du nid. A ce moment-là, j'habitais dans un bloc à Raon. Je l'ai ramené chez moi et on l'a installé dans une corbeille avec de la mousse. Quelquefois, il volait dans la maison. quelquefois, il dormait dans mes cheveux. Un jour où la fenêtre était restée ouverte, il s'est envolé et je ne l'ai plus jamais revu.

Audrey, 6 ans.

Les sangliers.

Le 1er Mai je suis partie manger dans un restaurant, mais j'ai raté le méchoui. J'ai quand même vu des sangliers. Il y avait: une femelle, un mâle, deux adolescents, huit petits marcassins. C'était sale quand ils cherchaient de quoi manger, surtout qu'ils étaient dans un coin où ils n'avaient rien à manger. Les deux adolescents étaient, eux, dans un autre coin et ils avaient de quoi manger. Mais quand même que c'était sale. Après je suis partie avec mes parents et mon frère pour manger. Enfin nous sommes rentrés chez nous.

Delphine, CM 1

1870

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...